NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DOCTEUR P. BAUMÈS

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DOCTEUR P. BAUMÈS

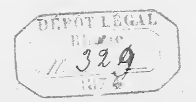
Lu à la séance publique annuelle

de la Société nationale de médecine de Lyon,

PAR

LE Dr P. DIDAY

Secrétaire général.



LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

RUE BELLE-CORDIÈRE, 14

—

1874

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DOCTEUR BAUMÈS

Baumès est mort il y a deux ans à peine; mais, depuis près d'un quart de siècle, il était éloigné de nous. — A une telle distance, les souvenirs s'effacent aisément, et il n'en faudrait certes pas tant pour submerger plus d'une mémoire même recommandable. Mais celle de notre éminent collègue n'appréhende ni ce péril ni cet affront. Il me suffira d'écouter quelques instants la voix publique, de jeter un coup d'œil sur les témoignages encore vivants de ses longs services pour accomplir le mandat imposé par votre confiance, pour vous retracer les principales lignes de cette grande figure, digne sous tant de rapports de servir de modèle à la génération présente.

De tous ceux qui ont connu ou seulement approché Baumès, aucun assurément ne se le représente autrement que comme professeur. Aussi, en recevant les notes que, selon l'usage, j'avais demandées sur le début de sa carrière, ai-je appris sans étonnement que, né à Montpellier en 1791, Prosper Baumès, après de fortes études au collége de Perpignan, y resta ensuite quelque temps attaché à titre de professeur.

Mais que professait-il?... Ici encore, Messieurs, nos souvenirs

se chargent de la réponse. Qui de nous ne se rappelle, pour l'avoir rencontré, et parfois évité, dans le monde, un de ces rudes et raides forts en x, frais émoulu de quelque école spéciale?.. Sacrifiant à la preuve plus qu'aux grâces, répudiant, dût-il conduire aux honneurs, à la fortune, tout chemin qui n'affecte pas la ligne droite, portant dans son ton, dans ses rapports, dans son *habitus*, l'anguleuse sécheresse des signes algébriques, tel est, n'est-il pas vrai, le type du mathématicien pur?... Baumès fut professeur de mathématiques.

Entraîné par les conseils d'un de ses amis, chirurgien à l'hôpital de Perpignan, Baumès fit, sous cette direction bienveillante, ses premiers pas dans la carrière médicale, en même temps qu'il continuait ses fonctions de répétiteur de mathématiques spéciales. Noble abnégation, Messieurs, — et dont la médecine s'honore, entre toutes les carrières, de multiplier les exemples — que celle de ces fiers jeunes gens qui, mûrs avant l'heure, et ne voulant rien devoir qu'au travail, lui demandent non des jouissances, mais seulement de nouveaux moyens de s'instruire.

Qu'une telle conduite développe l'intelligence, cela n'est point à démontrer : mais elle développe à coup sûr, au même degré, les sympathies des bons juges. Et c'est sans doute à quelque attraction ainsi établie que Baumès obéit lorsque, après deux ou trois années passées à la Faculté de Montpellier, il vint parmi nous.

C'était en 1818, Messieurs, et déjà, entre Lyon et Montpellier, les choses se passaient comme elles ont continué jusqu'ici. Alternativement et régulièrement, on voyait les élèves voyager de l'une à l'autre ville. — « Mais qu'y vont-ils donc chercher? demanderait sans doute un observateur étranger à nos mœurs françaises ? » — Mon Dieu ! tout simplement chacun ce qu'il ne trouve pas chez lui. Ce qu'ils vont chercher?... Ici, l'instruction pratique ; là-bas, un titre constatant qu'ils l'ont reçue. Rien de plus naturel, vous le

voyez ; rien de plus expéditif surtout. Et, ici, du moins, éclate sans conteste la supériorité de notre célèbre rivale, puisque de ceux-là mêmes dont nous avons mis quatre ou cinq ans à faire des médecins, elle fait, elle, en quatre ou cinq semaines, des docteurs !

Me trouveriez-vous partial, Messieurs ? Serais-je aveuglé par l'amour du pays ?.. Je réponds en continuant mon récit. En 1818, Baumès, sortant de Montpellier, vient à Lyon et concourt pour l'internat. Il échoue. — En 1819, un an après, Baumès, devenu Lyonnais, concourt de nouveau. Cette fois, il est nommé ; et, sur une liste nombreuse, le premier de sa promotion !

Je n'ai pas connu l'internat de cette époque, Messieurs ; mais j'ai connu les titulaires du majorat. Sous des maîtres tels que Bouchet et Janson, forcément on devenait praticien, et l'on ne pouvait pas ne pas devenir orateur. Dans cette atmosphère embrasée d'émulation, on se figure aisément l'effet d'une étincelle tombant sur notre inflammable collègue. Comme à moi, dix ans après, plus d'une fois sans doute, en passant devant la majestueuse façade du quai du Rhône, il lui arriva de se dire : « Je tiendrai là le sceptre chirurgical !... » L'un et l'autre nous avons régné, en effet, mais *plus haut !...*

Reçu docteur en 1823, Baumès, en 1824, se présenta au concours pour le majorat de l'Hôtel-Dieu. Cette première fois, il concourait contre Gensoul : donc concours sans espoir, mais non sans gloire pour les vaincus.

Peu de temps après, la fin prématurée de Mortier ouvrant une nouvelle vacance, Baumès, de nouveau, entra en lice. Il échoua encore, victime d'un mécanisme et de procédés de scrutin, qui furent alors, dans la presse, l'objet d'une juste critique. L'événement, du reste, donna amplement raison à ceux des juges qui n'avaient mis qu'au second rang l'élu de ce scrutin si disputé.

Comparez ce que cet élu fit du célèbre majorat de l'Hôtel-Dieu avec ce que Baumès sut faire du poste jusqu'alors ignoré de l'Antiquaille !

Mais déjà et bien avant ce second échec, le jeune docteur avait trouvé moyen de réaliser en partie l'objet de son ambition, la pratique hospitalière. Etabli à la Guillotière, au milieu des misères de tout ordre qui ont fait à ce quartier son renom spécial, il consacra à les soulager tout ce qu'il avait de lumières et de dévoûment. Il fit plus : un hospice de vieillards se fondait alors là, grâce à la philanthropique initiative du maire, M. Vitton. Baumès contribua au bienfait en acceptant dans cet asile les fonctions gratuites de médecin, fonctions qu'il remplit pendant près de vingt ans avec un zèle infatigable. Dès lors, dès ses premiers pas, sous le praticien assidu, perçait le puissant généralisateur, si nous en croyons ce mot, qu'aimait à répéter Baumès, d'un éminent confrère qui, l'entendant un jour disserter au lit du malade : « Gardez ces idées-là, ne put-il s'empêcher de lui dire, gardez ces idées-là : vous irez loin, jeune homme ! » — A cette époque, se rapporte un cours public sur la lithotricie, méthode alors dans toute sa saveur de nouveauté, qu'il professa avec le plus grand succès.

Fortifié plus que lassé par ses premières luttes, il ne perdait point de vue, cependant, le majorat de l'Hôtel-Dieu, lorsqu'un événement imprévu vint changer sa carrière. L'hospice de l'Antiquaille était alors régi par une administration distincte, et cette administration a toujours compté parmi ses membres un médecin. Que voulez-vous, Messieurs ? c'était un préjugé de l'époque. L'on n'avait point encore découvert—il a fallu un peu de temps—combien la présence d'un médecin dans le Conseil d'administration est préjudiciable aux intérêts des malades !.. Donc le médecin-administrateur d'alors, le docteur Martin jeune, l'un de nos noms

lyonnais les plus purs, qui savait par expérience ce que vaut le concours, obtint de ses collègues que la place de chirurgien en chef de cet hospice serait désormais — comme celles de l'Hôtel-Dieu et de la Charité — mise au concours. Elle le fut en 1832, et, malgré la présence de deux des plus redoutables champions du précédent concours de la Charité, Baumès, cette fois, l'emporta.

De cet événement veut-on savoir les conséquences ?... Pour un contemporain, le bilan est facile à dresser. Avant le concours, qu'était l'Antiquaille?... Hélas ! à cette époque, j'ai été, pendant deux ans, étudiant en médecine à Lyon, sans en avoir seulement entendu prononcer le nom. — Depuis le concours, qu'est-elle devenue?... Ah ! pardonnez, Messieurs ; mais en songeant à la place où, depuis vingt ans, me maintiennent vos suffrages obstinés; en voyant par lequel de nous vous vous faites de préférence représenter toutes les fois que vous avez à défendre les intérêts du corps médical ; en regardant celui que vous venez d'élever au fauteuil de la présidence et celui qui, à mes côtés, quitte aujourd'hui les fonctions si bien remplies de secrétaire, il m'est impossible, à cette seconde question : « Qu'est aujourd'hui l'Antiquaille ? » de maîtriser un mouvement d'orgueil que vous excuserez sans doute parce que je le reporte tout entier à ceux de qui vint l'initiative et l'exemple, à Martin, à Baumès !

Le concours, en effet, avait élevé le nouveau titulaire; mais en le mettant en vue, il le mettait en péril. C'est un poste difficile que celui de premier occupant. Avec de nouvelles attributions surgissaient des devoirs tout nouveaux. Il fallait faire et de la spécialité et de la chirurgie; prendre et garder parmi ses collègues le rang donné par le règlement ; rompre les habitudes d'un personnel assez enclin à l'usurpation ; instituer pour les élèves une chaire, pour le monde savant une tribune, toutes deux également retentissantes : il fallait, en un mot, fonder là le Majorat.

Or, Baumès semblait né pour cette haute mission. Acclamé comme chef de dynastie, il méritait de l'être, il l'était et au même titre, soit par ses qualités personnelles, soit par l'excès de ces mêmes qualités. Doué d'une volonté de fer, d'un caractère entier et absolu, il les mettait au service de ce qui manque à tant d'entre nous, de ce qu'il possédait, lui, au suprême degré, une foi scientifique et une foi d'espèce différente. — L'une et l'autre, bientôt vous allez les voir à l'œuvre.

A peine élu, Baumès sent qu'il se doit tout entier au mandat assumé. Par une abnégation qu'on ne saurait trop louer, il n'hésite pas, en vue de se préparer à ses futurs devoirs, à quitter la nombreuse clientèle qu'il s'était faite. Agé alors de quarante ans, il va visiter les hôpitaux de Paris et de Londres, et cela non en simple touriste, mais de manière à approfondir, dans chaque clinique célèbre, les doctrines et les méthodes de traitement en vigueur pour les maladies spéciales destinées à devenir l'objet de sa pratique et de son enseignement. Un peu à prendre, beaucoup à reprendre, voilà ce qu'il rapporta de son long voyage, et ce dont il consigna la substance dans deux brochures, dont l'une, *Lettre d'un médecin de province à MM. les dermatophiles de Paris*, est restée populaire comme modèle d'une de ces exécutions en règle qui vous tuent les gens sur place, mais ne les tuent sur place que pour mieux féconder le sol destiné à recevoir de nouvelles semences.

On raconte que, après sa nomination de chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu, Marjolin, étant allé faire à Dupuytren la visite d'usage, reçut de lui cette réponse : « Monsieur, vous avez été nommé pour me remplacer quand je serai malade ; je vous préviens que je ne suis jamais malade ! » — Baumès n'en dit pas autant, mais il n'en fit pas moins. Avec lui — qui le sait mieux que moi ? —

la charge de suppléant fut une sinécure. J'ai bien souvenir, dans l'espace de quatre ans et demi, de l'avoir remplacé *cinq* jours. Malgré des souffrances réelles — si réelles qu'il dut, bientôt après, abandonner la clientèle active — on le voyait, chaque matin, escalader en jeune homme la plus rude de nos montées lyonnaises — aussi difficile alors à nommer qu'à gravir — entrer le premier dans les salles et là, deux ou trois heures durant, examiner les malades.

« Examiner les malades! dira-t-on. Mais c'est ce que chacun de nous a fait pendant dix années de sa vie, et sans s'attribuer pour cela un mérite ni prétendre à un éloge exceptionnels. » — D'accord; mais, pour notre collègue, la visite ne pouvait être, ne fut jamais ce qu'elle est pour la plupart de nous. Une courte explication va le faire comprendre.

En dépit de son titre officiel, le chirurgien major de l'Antiquaille a ses salles peuplées d'affections absolument médicales : je veux parler des *maladies de peau*. Jusqu'à Baumès, Messieurs, cette spécialité, parmi nous, avait vraiment eu du malheur. De nos classiques contemporains, l'un se bornait à grouper les dermatoses, d'après leurs analogies apparentes, sur un arbre fameux, arbre aux rameaux luxuriants, mais condamné à périr faute de véritable engrais médical. — Pour un second, la lésion initiale dominait tout (lésion de la peau, s'entend). Deux éruptions avaient-elles, à leur début, laissé voir une pustule?... C'était assez de ce trait commun pour rapprocher les genres les plus disparates; si bien que, au nom de cette loi, on voyait figurer côte à côte, dans la même classe, et l'insignifiant acné, simple bouton d'échauffement, emblème de force et de jeunesse, et la variole, maladie contagieuse, épidémique, mortelle! Et chacune de ces tristes écoles se disait seule en possession de la vérité! Et, à l'exemple des maîtres, leurs fougueux disciples se disputaient la préémi-

nence, sans songer que le progrès était nécessairement en dehors de ces vaines classifications.

En même temps que la nécessité, Baumès vit là l'occasion d'une réforme. Dès 1834, frappé de l'état de la dermatologie, telle que la professaient nos nomenclateurs modernes, il vint, dans un hardi pamphlet, leur demander ce qu'ils avaient fait de cette science fondée jadis par Lorry sur des bases si larges et si pratiques. A deux reprises, depuis lors, il saisit l'occasion de renouveler sa profession de foi. Enfin, mis à la tête d'un service d'hôpital, voyant de près, chaque jour, les vrais besoins des malades, il se dit : « Pour guérir, il ne faut pas s'en tenir à la forme, c'est-à-dire aux manifestations ; il faut s'adresser au fond, c'est-à-dire aux causes. » De ce moment, la réforme était conçue ; mais il fallait la rendre viable, c'est-à-dire la développer.

Or, « à part quelques rares dermatoses nées de cause externe, toute éruption, dit Baumès, suppose un état constitutionnel. Mais que de variétés dans cet état ! Tantôt l'éruption n'est que la *réflexion* de la maladie d'un organe intérieur ; tantôt elle provient du *déplacement* d'un autre trouble morbide ; tantôt sa source est dans une perturbation qui a porté sur l'*ensemble* de l'organisme ; tantôt il y a influence *diathésique ;* tantôt c'est une disposition héréditaire ou acquise *spéciale à la peau ;* tantôt, enfin, plusieurs des conditions précédentes se sont *combinées* de façon à produire un effet complexe. »

Cette analyse est complète, assurément. Mais ne vous paraîtra-t-elle pas aussi subtile que complète ?... Son auteur n'ignorait pas que, *à priori*, elle risquait fort d'être jugée telle. Vous savez, Messieurs, comment on est exposé à *mal étreindre*, d'après un vieux proverbe. La nomenclature de Baumès en méritait-elle donc l'application ?... Je ne dis pas cela ; mais le fait est qu'elle

embrassait beaucoup. Aussi, et quoiqu'elle fût née de son observation, sentait-il le besoin de la justifier encore par une observation incessamment et de plus en plus réitérée.

Vous comprenez maintenant, Messieurs, pourquoi Baumès se levait matin, pourquoi il entrait le premier dans les salles, pourquoi il interrogeait comme on n'interroge pas, déshabillant littéralement ses malades de la tête aux pieds, *intus et extrà*, fouillant fond et tréfond, scrutant le passé et le présent physiologiques et pathologiques non-seulement du sujet, mais de toute sa famille, enfin provoquant publiquement le contrôle sur cette enquête pour donner à sa classification la seule consécration valable, en réunissant le plus possible d'exemples cliniques authentiques autour de chacun des chefs de division qu'elle renferme. Avec quelle dose de passion y travaillait-il?... Ceux-là pourraient le dire qui, plus d'une fois, en face de quelque manifestation insidieuse, imprévue, disons le mot, gênante, l'ont entendu s'écrier, impatienté : « *Symptôme, que me veux-tu ?* » Avec quel succès?... prenons-en pour témoignage le grand *Traité des maladies de peau*, publié vers la fin de son majorat, et qu'il put légitimement intituler : Nouvelle dermatologie. C'était bien une réforme, en effet, et une réforme d'autant plus sûre de l'avenir que, contrairement à tant d'autres, celle-là tenait compte des droits acquis, puisque, à côté de chaque donnée étiologique fondamentale et du corollaire thérapeutique qui en découle, l'auteur a réservé aux descriptions graphiques une place aussi étendue que pourraient la désirer les plus fervents adeptes de l'école anglaise.

Le chirurgien en chef de l'Antiquaille a encore une autre spécialité, Messieurs. Mais n'est-elle point trop secrète celle-ci pour être mentionnée dans une séance publique?... Essayons :

en l'appelant spécialité de Ricord, je crois être en règle avec les bienséances autant qu'avec la clarté.

Ce n'est pas hors de propos que ce nom de Ricord est ici venu sous ma plume. Sous le majorat de Baumès, Ricord régnait et régnait seul. Grâce à des expériences positives, grâce à l'éblouissante coexistence d'un triple talent hors ligne de dialecticien, de professeur et de thérapeutiste, la lumière s'était faite comme par enchantement dans l'obscur domaine d'Astruc, et cette lumière semblait devoir rester sans rivale comme sans ombre. Un fait surtout mérite d'être signalé dans le système Ricordien, parce que, à lui seul, il en résume à la fois le côté doctrinal et le côté pratique.

La maladie dont il s'agit, quoiqu'elle étende ensuite ses ravages sur la totalité du corps, débute toujours par une lésion circonscrite, par un ulcère borné à une seule région, par l'*accident primitif*, pour employer le langage de l'école. Or, ce fait d'un mal qui, à son début, se limite toujours à un siége unique, ce fait, découverte capitale de Ricord, avait conduit l'illustre professeur à une déduction non moins importante, si elle était exacte. Dans ce mal primordialement localisé, il vit un mal exclusivement local. « C'est là, enseignait-il, l'analogue de la morsure du chien enragé. Détruisez cet ulcère, et vous préviendrez la diffusion du virus dans l'organisme, de même que vous empêchez la rage en cautérisant à temps la plaie d'inoculation. » Et des succès innombrables, répétés tous les jours par milliers, venant confirmer la valeur de ce précepte, on avait fermé les yeux sur la justesse du raisonnement qui lui sert de base. Le mal avortait *le plus souvent* quand il avait été cautérisé d'emblée... En fallait-il davantage pour faire croire qu'il avorterait *toujours* si l'on avait soin de cautériser à temps ? Non : la pente était si glissante qu'on vit maître et disciples s'y entraîner à l'envi, présageant de bonne

foi l'extinction du fléau comme conséquence de l'orthodoxie aux nouvelles doctrines, s'étonnant même déjà de voir le nombre des victimes rester stationnaire, malgré l'application de plus en plus répandue du préservatif !...

Le progrès si vigoureusement lancé par Ricord allait bientôt le dépasser. Deux de ses disciples donnèrent le signal. Clerc, d'abord, prouva expérimentalement que le véritable accident primitif, bien différent de son analogue bénin, si souvent confondu avec lui, est, dès qu'il apparaît, une lésion générale de l'organisme. Puis, Bassereau montra que ces deux ulcères ont chacun non-seulement des propriétés, mais une origine distinctes. Enfin, l'un des nôtres, M. Rollet, ajoutant à ces notions ses propres découvertes, les synthétisa en corps de doctrine avec un talent magistral, dont l'éclat a fait à la fois sa gloire et celle de notre école. — Mais les travaux de Clerc, de Bassereau, de Rollet ne datent que de 1855, 1856 et 1859. Or, dès 1840, Baumès, se fondant d'abord sur les lois de la plus saine physiologie, puis sur l'analogie, trop familièrement traitée par l'école parisienne, avait établi que, dans cette maladie, l'absorption du virus s'opère avant l'apparition du premier ulcère ; de telle sorte que celui-ci ne peut, ni avec justesse ni avec sécurité, être regardé comme un mal local. Cette conclusion, développée dans l'enseignement public de notre collègue, puis fortement motivée dans l'ouvrage qu'il fit paraître en 1840, lui assigne une priorité incontestable pour la propriété des idées qui, vingt ans plus tard, présentées sous une autre forme, ont révolutionné la science. — De même, et bien longtemps avant les récents travaux sur la laryngoscopie, Baumès, guidé par ses connaissances spéciales, avait découvert, précisé les règles de l'éclairage de l'orifice supérieur des voies aériennes. Il fit même construire un miroir laryngien, que plusieurs d'entre nous ont vu fonctionner. Et quoique, pour établir ses titres à cet égard, il

n'ait voulu d'autre publicité que celle de nos séances, personne ici sans doute, Messieurs, ne verra dans cette réserve un motif de ne pas rendre à son ingénieuse initiative l'entière justice qui lui est due.

Baumès a laissé partout le renom d'un savant; mais, conduit par sa position à appliquer, comme la plupart des élus de nos concours lyonnais il eut une pratique heureuse parce qu'elle était rationnelle. Sa nombreuse clientèle lui fournissait des éléments d'investigation et des moyens de vérification, qu'on trouve utilisés dans ses ouvrages aussi largement que ceux émanant de son service d'hôpital. Sans doute, la partie qui, dans son Traité spécial, est consacrée à la thérapeutique, aurait été plus riche encore, si, pour le publier, il eût attendu quelques années après sa sortie de l'Antiquaille. Il est une sorte d'expérience que la pratique civile peut seule mûrir pleinement, un degré d'attention à observer, d'ardeur à créer de nouvelles ressources, que les trop dociles malades d'une salle d'hôpital ne développent jamais complétement. Et pourtant Baumès a tracé des préceptes que l'on suit encore, qui m'ont été, à moi en particulier, on ne peut plus utiles. Pour la guérison du phimosis symptomatique, des urétrites rebelles, sa persévérance éclairée sert encore aujourd'hui à encourager les clients en donnant aux médecins de justes motifs d'espoir. Son traitement local de la teigne faveuse, grâce auquel des milliers de pauvres enfants, jusque-là repoussés comme des parias, ont été rendus à la société, est resté parmi nous populaire non-seulement à l'hospice, mais dans toute la province lyonnaise.

Mais, sa visite terminée et la consultation finie, notre collègue n'était pas en règle avec ses devoirs. C'est d'un *vrai Major* que je vous retrace la figure, Messieurs, d'un de ces hommes de fer,

sur lesquels l'Administration jadis accumulait les charges en même temps que les honneurs. En ce temps-là, le chirurgien en chef, justifiant ce titre, avait sous sa direction tout le service chirurgical. Etait-ce un bien pour les malades? Non, sans doute, si le titulaire avait dû faire tout, absolument tout par lui-même! Mais, ainsi, il était de droit professeur de clinique. Et, pour les élèves, l'avantage était immense. A-t-on jamais entendu Gensoul, Bonnet, se plaindre, comme il arrive parfois aujourd'hui, être forcés de réclamer auprès de l'Administration pour la pénurie des éléments cliniques mis à leur disposition?

Baumès eut, lui aussi, ce fardeau et ces richesses. Le même règlement qui institua à l'Antiquaille le majorat, y instituait un cours annuel de clinique, confié au chirurgien en chef. Et, Dieu sait si Baumès était homme à décliner cette partie de ses fonctions! Inaugurer, à Lyon, l'enseignement public de la spécialité la plus populaire; lutter ainsi à la fois contre les chaires parisiennes et contre celle non moins retentissante que A. Bonnet s'était faite à l'Hôtel-Dieu, il y aurait bien eu là, confessons-le, de quoi exciter les transports d'une nature même moins ardente que celle de mon cher et méridional prédécesseur.

Mais il se présentait des difficultés, et plusieurs d'entre elles tout à fait hors de la sphère d'action du professeur. En fondant le cours, l'Administration de l'Antiquaille n'avait pu fonder un local approprié. Cette Administration là était *honnête*, Messieurs, souverainement honnête; mais elle avait, par-dessus tout, le défaut de cette qualité, et les actes libéraux lui étaient plus faciles que les libéralités. Faute de mieux, on avait donc dû affecter au cours de clinique une chambre employée à un tout autre usage. Pour y entrer, le professeur devait attendre que les *frères* eussent fini de déjeûner; et il devait encore se hâter afin de terminer sa leçon avant qu'on ne commençât à hacher, à grand bruit, la salse-

pareille dans le grenier situé au-dessus de sa tête. Il lui fallait enfin obtenir, pour cette heure, la réclusion de certains fous dont les bruyants éclats de voix venaient fâcheusement couper ses périodes.

Mais ce n'était rien encore. Cette salle n'avait pas été sans réflexion choisie pour le repas et la sieste des bons frères. Sa fraîcheur, délicieuse en été, portait irrésistiblement à la fonction la moins compatible avec celle d'auditeur..... Or, accumulez, à midi, au mois d'août, dans un tel local, trente ou quarante jeunes gens qui viennent, après déjeuner, de gravir, en plein soleil, une côte presque à pic ; priez-les de s'asseoir ; puis ouvrez la bouche : et au bout d'un quart d'heure comptez combien il vous reste d'auditeurs effectifs ?...

Je pourrais le dire, Messieurs, car moi aussi j'ai professé là ; et longtemps il me souviendra des efforts nécessaires pour prévenir le relâchement épidémique de certain petit muscle animé par un rameau de l'ophthalmique. — Avec Baumès — et ceci suffirait à son éloge — rien de pareil à craindre. Je l'ai vu à l'œuvre ; je le vois encore attirant, captivant, tenant là immobiles quatre-vingts élèves ou docteurs subjugués par la nouveauté des doctrines non moins que par la nouveauté de l'enseignement. — Mais où il excellait surtout, où il était lui-même, c'est aux exhibitions de malades, dont il faisait suivre chacune de ses leçons. Là, en effet, il s'agissait d'arguments vivants, et tous ne se pliaient ni du premier coup ni tout à fait dociles aux exigences de la théorie. Aussi quelle transformation dans le professeur ! Les traits crispés, la prunelle métallique, la parole stridente, incisive, tour à tour bouillant et ironique, toujours debout et presque toujours sur la pointe des pieds, vous l'eussiez vu tantôt interpellant le malade ou les élèves, tantôt apostrophant quelque contradicteur supposé, moitié Lisfranc, moitié Santeuil, exhalant par

tous les pores la foi sincère et profonde qui le dévorait, l'infuser par le plus puissant des magnétismes à la jeunesse désormais enchaînée au pied de cette nouvelle chaire.

Cet emportement, cette fougue, brillantes qualités du professeur, risquaient dans un autre milieu, dans le milieu professionnel, de prendre un nom tout différent.— Elles l'y prirent, et, disons-le, elles le méritaient. Mais était-ce la faute de notre confrère ? ou était-ce sa faute à lui seul ?... Soyons justes envers tous. Les médecins alors en exercice à l'hospice, praticiens soigneux et très-recommandables, excellents confrères par-dessus tout, avaient jusqu'alors vécu entre eux sur le pied d'une parfaite égalité, et, en fait de science, songeaient, on peut bien le dire, à tout autre chose qu'à faire de l'Antiquaille une tribune !... Dans de telles conditions, le nouveau venu qui se présentait avec un titre plein de prétentions, devait naturellement s'attendre à rencontrer quelque réserve. Pour dissiper les préventions, pour avoir place dans ce cénacle dont plus tard j'appréciai la franche cordialité, l'abandon plein de charme, il aurait fallu..... tous les attributs du tempérament opposé à celui de Baumès. Mais lui, parmi ses confrères, comme jadis devant ses juges, il eût rougi d'être redevable de quoi que ce soit à leur bienveillance.

Puis, ce n'est pas tout : homme du devoir, il était aussi l'homme du droit. Or, le règlement par lequel ses fonctions étaient définies lui attribuait, à lui seul, la pratique des opérations chirurgicales. Mais ce monopole du major, monopole dès lors tombé en désuétude à l'Hôtel-Dieu, eût été encore plus difficile à mettre en pratique dans notre hospice, où la distinction entre les deux services de médecine et de chirurgie était établie non par la différence des malades, mais par la différence des sexes ! « Eh quoi ! disaient les autres médecins, depuis qu'un major nous a été nommé

devons-nous donc cesser de pratiquer aucune des opérations que jusqu'à présent nous faisions couramment dans notre service ? » Positivement, Baumès l'entendait ainsi, et il ne négligea aucune occasion de donner à son privilége la sanction du fait.

Assurément le droit était pour lui. Assurément aussi, si l'on avait porté le litige devant ses juges naturels, devant le suffrage intéressé, devant les malades, ceux-ci n'auraient pas manqué de répondre : « Nous préférons être opérés par celui qui a fait ses preuves publiques de connaissances spéciales en chirurgie. » Malheureusement, les malades n'avaient pas la parole. Mais les confrères l'avaient, eux, et ils surent en user, à l'exemple de Baumès, du reste, qui, sur ce terrain, comme en matière de polémique, excellant à se défendre, excellait surtout à ne pas rester sur la défensive.

Vous pressentez les conséquences, Messieurs ; vous comprenez comment dans cet antagonisme de tous contre un seul, créé par les circonstances, Baumès a dû trouver des juges peu enclins à l'impartialité, et comment, sous le rapport du caractère, la réputation qu'il a laissée est probablement celle qu'on lui a faite plutôt que celle qu'il méritait.

Plus d'un témoignage posthume dépose dans ce sens. Plus d'un trait oublié du bienfaiteur, révélé par l'obligé, nous découvre ce que cachait cette rude écorce.

Un de ses internes, malade, avait pris domicile dans un village, à huit kilomètres de Lyon. Eh bien ! régulièrement, deux fois par semaine, il voyait tomber chez lui son chef, accouru à pied, au premier moment disponible, pour s'informer de la situation et donner au traitement le coup d'œil du maître.

Un autre languissait sous le coup d'une dyspepsie par cause morale, — la dyspepsie des jeunes docteurs, dont les guérit leur premier malade. Baumès arrive sans qu'on l'ait appelé,

interroge à fond et finit par conseiller une saison à Vichy. — « Vichy ! Oui, Vichy me semble indiqué, en effet, répond le débutant un peu interdit, mais... c'est que... — C'est bien ! interrompt Baumès, qui a tout deviné ; je vous apporterai demain cinq cents francs. »

On voit s'il comptait avec l'amitié ! La science avait sur lui les mêmes droits. Il oubliait tout pour une discussion académique ; il eût tout quitté pour aller répliquer de près à un contradicteur, ou soutenir, dans quelque congrès, une des opinions qui lui étaient chères. On sait que, à plus de soixante ans, il fut s'établir à Turin pour y étudier les merveilles promises par Sperino au nom d'une nouvelle méthode curative qui s'appuyait sur l'expérimentation. Toujours abonné à huit ou dix journaux de médecine, jamais il ne songea à rayer de son budget cette dépense, selon lui de première nécessité.

A ces côtés si sympathiques, comment comprendre des revers formant une opposition aussi tranchée que celle dont les souvenirs contemporains nous attestent la réalité ?... Je l'ai essayé, Messieurs. Témoin de ce contraste bizarre, j'en ai tenté l'explication comme je l'aurais fait d'un phénomène pathologique insolite, et voici celle que je hasarderais :

Baumès était malade. De tout temps, tout le monde l'a entendu se plaindre. Il souffrait d'une de ces affections gastriques qui, comme l'a dit Vidus Vidius d'une autre diathèse, *magis inducias faciunt quam pacem*.

De plus, il avait étudié son mal ; il l'avait analysé soigneusement, en patient et en curieux, dans deux ouvrages publiés vers 1833 et 1838 (*Lettres sur les gaz ou vents ; Traité des maladies venteuses*), ouvrages qui contiennent les preuves de la formation de toutes pièces des gaz dans les voies digestives, et une détermination précise de l'état morbide qui constitue l'aptitude à

sécréter ces gaz, état que l'auteur rapporte à la subinflammation.

D'autre part, Baumès était doué d'un talent remarquable sur le violon ; et je rappellerai enfin que, dans sa jeunesse, il avait obtenu l'*Eglantine d'or*, aux jeux floraux de Toulouse.

Eh bien ! réunissez un cerveau de poète, un cœur d'artiste, un épigastre de dyspeptique, et tâchez de prévoir l'effet de ces influences combinées ! Mais, avant d'entreprendre ce calcul, n'en oubliez pas un des éléments essentiels ; n'oubliez pas que Baumès fut condisciple d'Arago, *du grand* ; qu'il commença par enseigner les mathématiques, et que le besoin des déductions rigoureuses s'imposait instinctivement à son esprit, façonné dès l'enfance aux procédés de logique dont vivent les sciences exactes.

On voit, dès lors, ce me semble, si la résultante était sujette à osciller, si parfois elle devait incliner dans le sens le plus étrange, le plus inattendu. Et l'on a la clé, je pourrais maintenant dire la justification de ces contradictions, de ces élans alternatifs de douceur et de brusquerie, de rudesse et de sensibilité qui formaient la manière et ont fait la réputation de notre premier major. Cette lutte, d'ailleurs, ne se traduisait pas seulement par ses résultats ; elle se lisait sur le visage qu'elle avait creusé de rides prématurées, sur le front qu'elle assombrissait de nuages coupés par de trop rares éclairs. « S'il fait souffrir, celui-là, entendait-on répéter autour de lui, à coup sûr il souffre le premier ; » — impression fidèlement peinte dans cette réflexion d'un de ses anciens internes, qui, n'ayant connu qu'après sa mort le prénom de Baumès, marqué sur ses ouvrages par la seule initiale P. » J'avais bien souvent pensé que ce devait être *Pierre*, s'écria-t-il tout surpris ; mais je n'aurais jamais supposé que ce fût *Prosper !* «

Les boutades de Baumès, ces décharges, comme il l'eût dit lui-

même, ces décharges critiques d'une sursaturation nerveuse touchant à l'état morbide, n'étaient jamais de futiles jeux d'esprit. Toujours elles avaient de la portée, et souvent une profondeur remarquable. J'en citerai deux exemples, empruntés à deux concours pour le majorat de l'Antiquaille, à celui où il fut nommé, d'abord, puis au dernier de ceux où il assista en qualité de juge.

A l'époque où il concourut, le programme comprenait encore la fameuse séance d'*argumentation.* Là Baumès se sentait à l'aise; et, par contre-coup, ses compétiteurs tremblaient un peu d'avance, et, entre tous, l'honnête, souverainement instruit, mais un peu candide docteur Fouilhoux. Le sujet donné est cette espèce d'amputation qui se pratique de préférence à l'Antiquaille, et la parole est à Baumès : « Monsieur, dit-il à son compétiteur, Monsieur, avant de faire cette amputation, faut-il, comme pour les autres, tirer la peau en arrière ? » — « Non, Monsieur, répond instinctivement Fouilhoux, qui a flairé un piége ; il faut la tirer en avant. — « Vous avez tort, s'écrie Baumès ; car la peau laissée exubérante reviendra ensuite boucher l'ouverture de l'urèthre. » — « C'est vrai, se ravise Fouilhoux ; il faut la tirer en arrière. » — « Mais c'est encore pis, foudroie Baumès ; car l'extrémité de l'organe restera ainsi dépouillée. » — « Mais alors, bégaya le pauvre interlocuteur décontenancé, s'il ne faut la tirer ni en avant ni en arrière ?... » — « Il faut la laisser comme elle est, » conclut l'impitoyable interrogant.

Ce fut un succès de fou rire. Mais pour nous, Messieurs, il y a là un enseignement sérieux, un renseignement tout au moins ; car je lis dans la plus récente et la meilleure des monographies publiées sur l'amputation en question, que deux auteurs, deux classiques renommés, se disputent la priorité de ce sage précepte. Or, le plus ancien des deux écrivait en 1838, et Baumès avait parlé en 1832.

Autre prophétie, mais celle-là encore à vérifier : Au dernier concours pour le majorat de l'Antiquaille, Baumès siégeait au jury. Pendant une épreuve où chaque candidat s'était complu à faire étalage des plus minutieuses superfluités de l'histologie moderne : « La cellule tuera la médecine ! » souffla à l'oreille de son voisin Baumès, à bout de patience.

Ce sinistre pronostic, notre collègue était d'autant plus autorisé à le porter qu'il avait tout fait pour en conjurer les éléments. Ici, en effet, se place l'œuvre capitale de Baumès, résumé de ses convictions et de son expérience, fruit de quatre années de laborieuse et méditative retraite, son *Traité des diathèses*. C'était le premier livre paru en France sur ce difficile sujet. Jusque là, il n'existait que des notions éparses, de courts aperçus esquissés dans les traités de pathologie générale, dans quelques mémoires, tels que l'excellent travail de Gaillard (de Poitiers). Nous étions encore en plein organicisme et les idées spéculatives sur les maladies générales obtenaient peu de crédit. Cependant les doctrines localisatrices avaient déjà subi plus d'un assaut. Aussi l'ouvrage de Baumès dut-il à ces conditions particulières une faveur qu'il méritait, d'ailleurs, à tous égards.

Baumès, par ses antécédents, semblait marqué pour le rôle de législateur des diathèses. Il possédait, d'abord, le triste privilége d'avoir été presque toujours souffrant lui-même. Puis, il avait passé de longues années dans deux hospices destinés aux maladies chroniques : celui des Vieillards, à la Guillotière, où se plaçait incessamment sous ses yeux le tableau varié de ce genre d'affections et de leurs transformations diverses ; et l'Antiquaille, où s'offrait à son observation une multitude de maladies cutanées ou spécifiques, se rattachant pour la plupart à un état constitutionnel. Frappé des nombreuses divergences qui, au lit du malade, séparent souvent les meilleurs esprits sur la conception

pathogénique et la direction thérapeutique des affections de cet ordre, il chercha avec ardeur quelques vues générales susceptibles d'engendrer l'accord, et s'appliqua à faire découler cet accord d'une entente sur le sens médical et philosophique à attribuer à l'affection diathésique qui se cache derrière la plupart des maladies chroniques. Pour lui, la *diathèse* est un état morbide inhérent à tout l'organisme, — qui a ses racines dans les profondeurs de l'être vivant, dans le système nerveux aussi bien que dans les solides et les liquides, — qui peut être latent ou perceptible, — dont les manifestations variées pour le siége ou la forme se rapportent toujours au même principe — et qui a pour caractère essentiel un besoin de décharges incessant, besoin traduit par des mouvements fluxionnaires à retours irréguliers, dignes des plus vigilantes préoccupations du praticien, comme l'étiologie des diathèses, leurs rapports avec la constitution et le tempérament, leurs croisements étranges et leur symptomatologie sollicitent l'étude constante du médecin hygiéniste.

C'est le vitalisme qui domine dans tout ce livre. « Et comment pourrait-il en être autrement, s'écrie l'auteur? Le médecin, qui doit remédier aux déviations des actes de la vie, ne peut être que vitaliste... C'est dans l'étude des faits de la diathèse, surtout, qu'il faut savoir apprécier la signification des mouvements auxquels se livre l'organisme, spontanément ou par l'effet des médications. »

Ne croyez point, toutefois, d'après ces paroles, que Baumès fût un adversaire du progrès dans la science biologique ! Non : son esprit ardent se réjouissait, au contraire, de toutes les conquêtes physico-chimiques capables de soulever un coin du voile qui couvre les mystères de la vie. Il eût applaudi aux découvertes histologiques récentes d'où découle la notion de l'activité propre

des cellules organiques. Mais il n'en aurait pas moins persisté à voir derrière le fonctionnement autonomique de tous ces infiniment petits la force directrice qui les rend solidaires les uns des autres, qui subordonne leur génération, leur évolution, leurs métamorphoses aux exigences d'un but supérieur, d'une intention coordinatrice ; et aujourd'hui même il n'aurait rien à retrancher aux idées fondamentales de son beau livre *des Diathèses*.

Quoi qu'il en soit, cette publication coïncida avec la tendance dès lors manifeste des cliniciens à faire intervenir dans leurs explications l'influence des maladies générales, et il n'est que strictement juste de reconnaitre qu'elle a puissamment contribué au mouvement salutaire dont Monneret, Bazin, Hardy, Guéneau de Mussy, Chauffard ont été les instigateurs ostensibles. Et si, aujourd'hui, le mot *diathèse* est regardé comme la clé des problèmes pathologiques les plus ardus, si l'étude des maladies générales est devenue le principal attrait du savant comme le premier besoin du praticien, le mérite en revient pour une large part à notre digne collègue. On ne saurait trop le redire ici ; car, ailleurs, on paraît trop porté à l'oublier.

En écrivant ainsi ce qu'on a, avec raison, appelé son testament médical, Baumès faisait plus que se créer des titres scientifiques : à son insu, et d'autant plus victorieusement par conséquent, il préparait aussi sa défense personnelle. En effet, pour accomplir avec le soin qu'elle méritait cette œuvre capitale, il s'était séparé des distractions qui en eussent compromis le sort ; lui qu'on croyait intéressé, que quelques-uns disaient cupide, il avait, et sans retour, abandonné une clientèle aussi fidèle que nombreuse, aussi lucrative que facile. Ce n'est pas sans étonnement, je m'en souviens, que nous le vîmes alors, sous un prétexte, disait-on, de santé chancelante, s'éloigner de Lyon, à l'apogée de

sa réputation, pour s'enfermer, près de Lagnieu, dans une sorte de solitude : solitude de savant, d'ailleurs, mais non de misanthrope, car elle fut toujours ouverte à la misère, à la souffrance. Baumès se reposait du travail en faisant largement la médecine gratuite, bienfait d'autant plus apprécié des obligés que sa valeur intrinsèque était vraiment inestimable. Les confrères admis dans sa retraite gardent un vif souvenir de l'élévation que son talent avait alors acquise. Sa pénétration native, aiguisée au maniement journalier des plus hauts problèmes de la vie, donnait à ses diagnostics quelque chose de presque divinatoire. Il avait *le coup d'œil de l'état général*, disent ceux qui l'ont approché. Et « chacune de ses conversations valait une clinique, » ajoutent ceux qui purent alors l'entendre.

Mais de ce coup d'œil jeté sur la retraite de notre collègue, il résulte encore pour sa mémoire une autre justification, et celle-ci à la fois plus nécessaire, plus complète et plus inattendue. Ce qu'on regrettait de trouver chez Baumès, n'est-ce pas, ce qui l'avait un peu isolé au milieu de ses confrères, c'est quelque chose de sec, de tranchant, d'abrupte, presque aussi difficile à définir qu'à supporter. « Polyèdre à angles aigus » aurait dit la science chère à ses premières années. A son tour, un anatomiste n'eût pas manqué de décrire cette enveloppe comme une surface *rugueuse* plutôt que *lisse et polie*... Mais de tels arrêts émanaient-ils d'un tribunal bien compétent? Est-ce aux gens qui se règlent sur les bienséances à juger ceux qui obéissent à une foi? Non ; car, pour ces derniers, ce ne sont pas eux qui agissent, c'est une force irrésistible qui agit en eux. De toutes leurs actions — qu'elles s'appellent traits d'héroïsme ou excentricités — la foi qui les inspire est seule responsable ; et l'histoire, pas plus que la justice, dans ses appréciations, ne saurait négliger ce grand moteur de tous les entraînements humains.

Or, que Baumès eût la foi ?... Il n'est pas même besoin de l'avoir entendu, il suffit de lire une de ses préfaces pour reconnaître en ce maître le caractère d'un apôtre. — Que cette foi débordât hors du domaine scientifique... Ecoutez, et que chacun juge ce que je vais, moi, apprécier ici sous ma responsabilité personnelle.

Le 2 décembre 1851, la représentation nationale avait été violemment dispersée, et le Décret qui la frappait fut aussitôt expédié à toutes les communes de la République. Baumès était alors maire de Lagnieu, et, ainsi que je l'ai dit, il habitait à quelque distance du chef-lieu. Ce jour-là, il vient à l'Hôtel-de-Ville et voit les affiches officielles apposées. Il les voit... et il les arrache !... — Bel acte de courage civil, Messieurs ; acte spontané, sans doute, car là où d'autres eussent longuement calculé les conséquences, il agissait, lui, il a agi sans plus songer à la gloire qu'au danger ; mais acte méritoire et que la reconnaissance publique n'oubliera point, car Baumès a noblement ainsi montré comment un homme de cœur sait dégager sa responsabilité en ces temps de trouble qui peuvent revenir. Oui, pendant que son compatriote Baudin tombait, à Paris, sous les balles liberticides, lui, dans une humble bourgade, pour sa part, il absolvait la France du reproche de connivence avec le système fatal auquel sont dus le discrédit du droit et la perversion du sens moral, ces deux cancers incurables des sociétés modernes.

Un dernier trait — celui-ci termina à la fois sa justification et sa vie — un dernier trait va montrer combien, chez Baumès, les généreux sentiments, à l'occasion, maîtrisaient les penchants les plus naturels, les habitudes enracinées, tout, même jusqu'à l'instinct de la conservation ! — De plus en plus confiné dans sa retraite, presque octogénaire, sans avoir interrompu ses consultations charitables, il refusait de sortir, sinon à certaines heures

et par certaines conditions météorologiques données ; il mesurait soigneusement au thermomètre la température de ses appartements : telle était même sa frayeur de toute excitation, qu'il avait imaginé un appareil portatif spécial pour se préserver des bruits extérieurs.

Ainsi il végétait, quoique avec toutes ses facultés ; ainsi il allait s'éteindre dans le marasme progressif des gastrophobes séniles, lorsque retentit à son oreille la chute de l'empire. Ce bruit-là, il l'a entendu ; le valétudinaire se sent guéri, l'hypocondriaque a disparu, et, debout, actif, impétueux, entraînant, s'est levé un homme, j'allais dire un jeune homme, que pour la seconde fois, à l'unanimité, ses compatriotes supplient d'être leur premier magistrat. Plus de halte dès lors, plus de repos ; plus de repos et plus d'hygiène. Il en mourra, mais il aura rempli son devoir. Ainsi que me l'écrit le témoin le mieux placé pour lui rendre justice, et dont je me plais, en terminant, à transcrire les propres paroles : « Jusqu'à ses derniers moments, rien n'a pu diminuer ses facultés, abattre son énergie : ni le poids des années, ni les fatigues administratives de cette lamentable période, ni les rigueurs d'un hiver exceptionnel, ni les angoisses d'un patriotisme éprouvé par tant et de tels désastres. La mort l'a frappé debout à son poste. C'est au chevet d'un malade que Baumès a contracté la maladie qui l'enleva en quelques heures, à l'affection des siens, à l'attachement d'une population dont il était devenu l'arbitre par son dévoûment, sa droiture et ses vertus civiques. »

Faut-il quelque chose de plus, Messieurs ? Cet oubli de soi-même, cette mort digne de l'antique, le suffrage unanime de ses concitoyens, librement exprimé deux fois, à vingt ans de distance, les regrets, la consternation d'une contrée tout entière ne peuvent-ils faire oublier quelques torts moins préjudiciables à

autrui qu'à lui-même ; torts involontaires, d'ailleurs, et, pour parler son langage, nés sous une impulsion *déplacée*, bien plutôt que *réfléchie ?*... Eh bien ! silence aux apologies de convention, aux panégyriques officiels ; mais parlons maintenant, parlons enfin, nous ses collègues directs, nous à qui le seul nom de *successeurs de Baumès* ouvrit toutes les portes, les plus désirées aussi bien que les plus désirables. Dans ce poste, où marquent tant de traces glorieuses, je n'en vois pas une qui n'atteste à la fois ses services et ses luttes. Si nous en jouissons tranquillement, nous, s'il nous est arrivé parfois d'y sommeiller quelque peu, c'est que Baumès nous a conquis le repos à main armée ; c'est en faisant la guerre qu'il nous a fait cette paix. Si, pour y opérer la moindre réforme dans l'intérêt des malades ou de l'enseignement, nous avons eu, le plus souvent, à affronter les préjugés sociaux, les résistances administratives, les amours-propres ligués, les habitudes prises, les prétendus droits acquis, songeons à ce que durent être de semblables croisades menées à bien, au début de l'œuvre. Calculons d'après ce que, sous ce rapport, elle coûte d'entretien, si je puis ainsi dire, calculons quels furent les frais de premier établissement. N'oublions pas, en un mot, que l'Antiquaille est bâtie sur le roc, et que, pour y planter les deux drapeaux alliés du majorat et de la science, il fallait, avec un pic bien trempé, une main qui, même au risque de produire quelques éboulements, sût le manier de façon à faire jaillir l'étincelle.
